



## COMMUNIQUE DE PRESSE

# Schéma Directeur du port de Boulogne L'ambition d'une grande région maritime

Le Conseil portuaire du Port de Boulogne-sur-Mer qui s'est tenu ce jeudi 19 mai 2011 a donné un avis favorable au projet de Schéma directeur du Port.

La réussite du développement de chaque port s'appuie sur la collaboration de chacun des acteurs et partenaires de la place portuaire : utilisateurs, collectivités, propriétaire et concessionnaire du port. La réussite économique nécessite par ailleurs un cadre général pour le partage des espaces portuaires, la gestion des activités et les investissements. C'est ce Schéma directeur qui a été discuté puis adopté lors du Conseil portuaire du 19 mai.

Pour Daniel PERCHERON, Président du Conseil régional : « nous avons pour les Boulonnais l'ambition d'un port polyvalent, d'un port plaisance, d'un port transmanche. Mais ce qui compte ce sont aussi les 5 000 emplois dans la transformation et l'accueil du poisson. Dans la grande bataille mondiale de la pêche et du poisson sauvage ou d'élevage qui s'annonce, Boulogne doit prendre sa place ».

Jean-Marc PUISSESSEAU, Président de la CCI Côte d'Opale, concessionnaire des installations portuaires, a confirmé son adhésion à ces orientations en insistant sur la nécessité de confirmer et de mieux faire connaître le rôle de leader du Port de Boulogne-sur-Mer dans le domaine de l'halieutique.

### Quelles sont les orientations retenues par le Schéma directeur ?

Le Schéma directeur fixe le principe de polyvalence du Port, le respect des priorités stratégiques que sont la pêche et les activités halieutiques et la création d'un lien plus fort entre la ville et le port.

→ Pêche et activités halieutiques, commerce tourisme, construction et réparation navale : renforcer les avantages de Boulogne, identifié comme un cluster international dédié aux produits de la mer. L'ambition est donc de consolider l'industrie de la transformation et d'optimiser la logistique portuaire autour des flux et de l'entreposage.

### *En chiffres*

La Région est propriétaire des ports de Calais et Boulogne-sur-Mer depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Elle dispose de 222 agents. La Région a d'ores et déjà investi près de **100 millions depuis 3 ans** pour les ports de Boulogne et Calais.

**Budget 2011 de la Commission « mer, politique du littoral » du Conseil régional :**

→ 35,5 M€ pour les ports

→ 1,4 M€ pour la pêche.

**Budget de la Région pour le port de Boulogne pour 2011**

→ 19,6 millions d'€

Le littoral du Nord-Pas de Calais est l'un des plus importants de France : **149 km de littoral** et **3 sites portuaires** : Boulogne-sur-Mer, *1<sup>er</sup> centre européen de traitement des produits de la mer* – Calais, *1<sup>er</sup> port français pour le trafic de voyageurs* et *4<sup>ème</sup> port de commerce français* – Dunkerque, *3<sup>ème</sup> port de commerce français*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### → Interface Ville-Port : assurer la continuité de l'espace urbain, insérer la plaisance

Sur la base des projets d'aménagement de la Ville, la place de la République et le site de l'Eperon, propriétés de la Région, pourraient être transférés à la commune afin de faire de ces quartiers un lien entre le port et la Ville.

### → Plaisance : favoriser la croissance

Le Schéma devrait prévoir l'extension à moyen terme au port de marée (Quai de Chanzy), l'identification de deux sites potentiels pour une extension à long terme : la jetée Nord-Est et la façade ex-Comilog. La rampe de mise à l'eau devrait être localisée à l'Ouest du port.

### → Secteurs Plage et NAUSICAA

Le site du quai des paquebots pourrait après réfection accueillir des bateaux de croisière et en complément un parking pour Nausicaa.

#### Contacts presse :

[peggy.collette@nordpasdecalais.fr](mailto:peggy.collette@nordpasdecalais.fr) / 03 28 82 53 03 - [antoine.sieminski@nordpasdecalais.fr](mailto:antoine.sieminski@nordpasdecalais.fr) / 03 28 82 53 12  
[www.nordpasdecalais.fr](http://www.nordpasdecalais.fr)

[gerard.barron@cotedopale.cci.fr](mailto:gerard.barron@cotedopale.cci.fr) / [marie-line.landron@cotedopale.cci.fr](mailto:marie-line.landron@cotedopale.cci.fr) / 06 72 83 73 20  
[www.cotedopale.cci.fr](http://www.cotedopale.cci.fr)